

BP Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (niveau 4) Bovins, Volailles, Grandes Cultures, Maraîchage, ...

MAJ 2026



Cette formation est accessible aux personnes ayant plus de 18 ans

Dérogation d'entrée en formation possible sous certaines conditions.
Nous consulter.



AgroCampus CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr
Contact : Christine Colé

BP Responsable d'Entreprise Agricole

Session 2026-2027
02/09/2026 au 02/07/2027
1120h en centre +
30h en entreprise
Voies de formation :
Formation continue,
Contrat de professionnalisation, VAE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences techniques et de gestion nécessaires à la conduite d'une entreprise agricole.

Le BP REA confère la capacité professionnelle agricole pour exploiter des terres agricoles et peut permettre l'accès aux aides à l'installation.

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Chef d'exploitation agricole · Responsable d'atelier de production ou salarié agricole hautement qualifié.

Possibilité de poursuite d'études avec un BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE) ou vers un Certificat de Spécialisation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation et réussir les tests de recrutement (mathématiques, expression, connaissances du milieu professionnel),
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement... pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

Trois périodes en entreprise de 3 semaines environ : octobre, février/mars et avril/mai.

L'immersion en entreprise permet d'acquérir des savoir-faire pratiques, de conforter vos compétences et votre projet professionnel.

BP Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (niveau 4)

Bovins, Volailles, Grandes Cultures, Maraîchage, ...



MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques (sur l'exploitation de l'établissement, en atelier agroéquipements), études de cas, autoformation, travaux dirigés, pratique tutorée, formation à distance, visites pédagogiques... Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé. Un positionnement est réalisé systématiquement en mathématiques et en informatique. Selon les résultats, votre parcours pourra être aménagé. Il pourra aussi être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques, suivies d'entretiens d'évaluations.

OBTENTION DU DIPLÔME

Soumise à la validation de 7 Unités Capitalisables (UC). Les UC peuvent être acquises indépendamment. Toute UC validée est acquise à vie. Si des UC sont non validées, vous disposez d'un délai de 5 ans pour les valider définitivement. Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Conduite du projet d'installation
- Diagnostic d'exploitation et conduite du changement
- Gestion administrative, technico-économique, financière
- Droit et fiscalité
- Gestion du travail
- Politiques et modèles agricoles
- Connaissances du vivant
- Conduite du processus de production : agronomie, production végétale, zootechnie, productions animales, construction du système de production...
- Commercialisation, négociation.

Deux modules au choix : ateliers complémentaires, techniques ou savoir-faire particuliers (volaille, transformation, agroforesterie, agroéquipement) en présentiel sur site.

Des productions spécialisées en formation à distance (FOAD)* : caprin, arboriculture, apiculture, PPAM... à distance.

* Le CFPPA prend en charge les coûts pédagogiques de la FOAD. Les frais annexes : transport, hébergement, restauration... liés aux regroupements proposés sur ces modules sont à la charge du stagiaire.

CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Au sein de types d'entreprises très différents, en fonction de la/des production(s), de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise.

LES + DE LA FORMATION

- Exploitation agricole et ses ateliers sur place (vaches laitières, cultures, volailles de chair),
- Halle destinée à l'agroéquipement,
- A l'issue de la formation, possibilité, d'obtenir le certificat individuel "Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires" déclieur zone agricole,
- Exploitations maraîchères partenaires,
- Liens privilégiés avec les professionnels..

NOS PARTENAIRES

Entreprises, Collectivités locales, associations, autres organismes de formation, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire, Fonds Social Européen...

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

	Vous êtes inscrit à France Travail	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat pro
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités France Travail ou une indemnisation de la Région PdL	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie
<p>Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation. La prise en charge des frais pédagogiques par les OPCO, la Région Pays de La Loire... est possible selon votre statut. ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles. Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr</p>		